

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
n° 26
ÉTÉ 2018 MÉTROPOLE

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

Notre métropole est en train de se doter d'une stratégie touristique robuste et ambitieuse, qui doit permettre à l'Orléanais de se hisser au premier rang des destinations de court séjour. Après le recrutement d'un directeur du tourisme doté d'une solide expérience de développement et de promotion, l'embellissement de l'Office de tourisme pour le rendre plus attractif en attendant son installation place du Martroi, en décembre 2019, la création d'un Bureau des congrès et la mise en place d'un Bureau chine, nous déployons un plan de promotion offensif, en collaboration avec nos partenaires locaux, et les relais nationaux et internationaux, pour attirer les touristes et permettre à tous les acteurs et commerçants de bénéficier de ce levier économique important. Au cœur de notre feuille de route, la cible des city-breakers, à savoir les touristes provenant de France ou de villes européennes à 1h de la capitale, qui recherchent une expérience unique, variée et intense, avec la possibilité de cumuler shopping, balades, gastronomie, vélo, visites culturelles... Le volume des escapades urbaines a augmenté de 47% en 6 ans !

Notre territoire est riche de patrimoine architectural et naturel, ainsi que d'activités à proposer pour une offre de séjour permettant aisément aux touristes de rester 3 jours avant de partir à la découverte des châteaux de la Loire ou de Paris. Orléans Métropole ne doit plus être une étape, mais une réelle destination.

Aujourd'hui, un touriste reste en moyenne 1,4 nuit sur notre territoire, c'est trop peu ! Et même si CO'Met va générer un trafic important de tourisme d'affaires avec les congrès, le tourisme de loisirs doit aussi être l'une de nos priorités. Orléans Métropole fait connaître l'Orléanais ; une chance à saisir par tous.



Compétence récente d'Orléans Métropole, le tourisme a désormais sa feuille de route. Elle sera conduite par Orléans Val de Loire tourisme, avec cet objectif : capitaliser sur les atouts et potentiels des 22 communes de l'Orléanais pour constituer un pôle touristique attractif et dynamique.

2

TOURISME

La Métropole orléanaise, une destination en devenir

3

FINANCES

Compte administratif 2017

4

ÉCONOMIE

Le service aux particuliers à l'ère numérique

TRAM

Ligne A en travaux cet été

ORLÉANS
MÉTROPOLE

L'Orléanais, une destination en devenir

TOURISME

Compétence récente d'Orléans Métropole, le tourisme a désormais sa feuille de route. Elle sera conduite par Orléans Val de Loire tourisme, avec cet objectif : capitaliser sur les atouts et potentiels des 22 communes de l'Orléanais pour constituer un pôle touristique attractif et dynamique.

Après des années de travaux de requalification et de mise en valeur, les rues et façades de la capitale régionale, les quais de Loire, les édifices et le patrimoine sont incontestablement des éléments d'attractivité. Pour preuve, il n'est plus rare d'entendre parler anglais, chinois, néerlandais, arabe, quand on se balade dans le cœur de ville. Les touristes sont, en effet, de plus en plus nombreux à arpenter la cité de Jeanne d'Arc, et pourtant, il y a encore peu de temps, «Orléans n'était pas une destination». C'est le constat que Martine Grivot, adjointe au maire en charge de la Promotion du territoire et du Tourisme, dressait en 2014. «Il fallait mettre une politique touristique en place, politique qui est devenue métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2017, tout comme la stratégie.»



Axel de Beaumont, directeur d'Orléans Val de Loire tourisme, et Martine Grivot, adjointe au maire en charge de la Promotion du territoire et du tourisme

LOISIRS, AFFAIRES ET NUMÉRIQUE

Trois défis sont à relever afin que la métropole orléanaise devienne «l'une des quinze qui comptent touristiquement en France.» Le premier porte sur les city breaks (courts séjours) et le tourisme loisir. Le second, sur le tourisme d'affaires, «cette réelle industrie qui génère du tourisme loisir», signale le directeur d'Orléans Val de Loire tourisme. La métropole pourra bientôt compter sur CO'Met, doté d'un auditorium de 1000 places et d'un parc des expositions de 16 000 mètres carrés. «Les personnes qui viendront à Orléans à l'occasion d'un séminaire ou d'un congrès peuvent avoir l'envie de revenir à titre personnel ou familial.» Enfin, le troisième défi est numérique. «Huit personnes sur dix choisissent et réservent leurs vacances ou week-ends sur Internet, constate Axel de Beaumont, d'où la nécessité d'être présent sur toutes les interfaces et d'accrocher le touriste avant, pendant et après son séjour, afin qu'il devienne prescripteur à son tour.»

«CITY BREAKERS» EN LIGNE DE MIRE

C'est maintenant chose faite ! Il n'a fallu que quelques mois à Axel de Beaumont, arrivé à la tête d'Orléans Val de Loire tourisme en janvier, pour se saisir du dossier. Et le constat est indéniable. Orléans et les 21 communes de la métropole possèdent de nombreux atouts. De l'héritage johannique aux jardins, en passant par le paysage ligérien et le patrimoine moderne, l'Orléanais a tout pour séduire les «city breakers». C'est ainsi qu'Axel de Beaumont appelle les jeunes générations qui découvrent des villes de l'Hexagone le temps d'un week-end. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes : 69% des Français ont plaisir à partir dans une grande ville au moins une à deux fois par an. L'expérience, qu'elle soit culturelle, dépaysante, relaxante, commerciale, doit pouvoir générer «un art de vivre à l'Orléanaise et des émotions», comme le souligne Martine Grivot. «Le touriste peut choisir dans le panel de richesses du territoire métropolitain, dont l'offre est complémentaire», ajoute Axel de Beaumont.

une appli pour découvrir le territoire

Orléans Métropole s'est appuyée sur les compétences du service Ville d'art et d'histoire d'Orléans et de l'Office de tourisme Orléans Val de Loire pour développer et lancer pour l'été, une toute nouvelle application de signalétique touristique et patrimoniale. Elle ne se destine pas qu'aux touristes qui viennent découvrir notre territoire, mais aussi aux habitants qui peuvent, via cet outil, mieux connaître leur lieu de vie, ainsi que les activités et sorties dont ils peuvent profiter près de chez eux. Ainsi, dans ce "kit", on trouve des circuits de visite, des balades en vélo, des idées de loisirs, un agenda (connecté à celui du portail métropolitain On sort !) et plein d'infos pratiques.



Tourisme orléanais en chiffres

- 58 hôtels
- 2919 chambres
- 64% taux d'occupation des hébergements
- 1,4 jour la durée moyenne de séjour
- 24,6% de touristes étrangers
- 67,4% de clientèle d'affaires



La métropole sur une bonne dynamique

Juin rime avec la présentation du compte administratif. Un exercice important dont l'intérêt est « à la fois de bien expliciter ce qui a été réalisé en 2017, observe Michel Martin, vice-président d'Orléans Métropole en charge des Finances, et de montrer la vision transversale de toutes nos politiques publiques. »

En 2017, tous budgets confondus, le montant des dépenses réalisées par Orléans Métropole est de 429,3 M€ dont 249,4 M€ fléchés vers les projets et les actions. L'aménagement du territoire concentre à lui-seul 35% de ce montant, avec, entre autres, la mobilité et les transports (67,2 M€), le plus gros budget de la métropole. « Nous portons très fortement, avec David Thiberge, la notion d'environnement dans les transports, signale Olivier Carré, président d'Orléans Métropole, à travers la renégociation de la DSP et aussi cet objectif à 5-6 ans de passer l'ensemble de la flotte de bus en électrique. » Autre poste important, celui des voiries et de l'espace public

Contractualisation avec l'Etat

Comme toutes les collectivités territoriales dont les dépenses de fonctionnement ont été supérieures à 60 M€ en 2016, Orléans Métropole est concernée par la loi 2018 de programmation des finances publiques. Orléans Métropole contractualise avec l'Etat, en s'engageant à plafonner l'évolution de ses dépenses à 1,2% par an de 2018 à 2020. En contrepartie, l'Etat assure maintenir ses dotations.

- nouvelle compétence d'Orléans Métropole - avec 40,1 M€ dépensés en 2017. Toujours dans le domaine de la proximité, 31,7 M€ ont été dédiés à la gestion des déchets avec des investissements lourds pour réduire et améliorer le traitement, l'assainissement pour 22,6 M€ et l'eau - nouvelle compétence - pour 12,5 M€. « La métropole porte l'effort sur l'organisation des transitions écologique et numérique du territoire, poursuit Olivier Carré. Cela passe par le développement durable et par la numérisation dans le cadre de l'attractivité économique. Ce sont ces deux volets qui aujourd'hui mobilisent le plus de moyens à la métropole. »

ÉQUILIBRES ET ENGAGEMENTS PRÉSERVÉS

Les politiques favorables à l'attractivité du territoire sont, elles-aussi, en pleine dynamique à l'instar de l'économie numérique, du commerce, de l'enseignement supérieur et du tourisme (lire aussi p. 2). Le projet Loire, qui s'étend du Bois de l'Île au pont de l'Europe et inclut les futures passerelles, va monter en puissance.

Si les transferts de compétences ont fait évoluer les masses budgétaires, « il ne modifie ni les équilibres ni les engagements », rappelle Michel Martin, à savoir pas d'augmentation des impôts, la poursuite du désendettement initié en 2013 et la consolidation de l'autofinancement. D'autre part, « comme le montre une nouvelle fois ce compte administratif, la part du tissu économique, donc des entreprises, dans nos recettes est majeur. On mesure bien là le dynamisme de notre territoire et c'est sur ces recettes que se construit son avenir. »

Ligne A : en travaux cet été

À la suite des désordres constatés sur les rails de la ligne A du tramway, Orléans Métropole a engagé depuis 2016 des travaux lourds afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, ainsi que la vitesse commerciale.

L'opération se poursuit cet été entre le carrefour de Verdun, à Orléans, et la station « Victor-Hugo », à Olivet. Le chantier, démarré le 14 mai dernier, n'a pas, pour l'heure, de conséquence sur la circulation du tram mais il occasionne bruit et poussière. En revanche, à partir du 9 juillet et jusqu'au 24 août,

il entraînera une coupure de la ligne entre les stations « Hôpital de La Source » et « Tourelles-Dauphine » (ou « Zénith », selon les périodes).

Des bus de substitution gratuits seront mis en place, ainsi que des itinéraires de déviation pour les automobilistes. À noter que les rames circuleront normalement au nord de la Loire, entre la station « Tourelles-Dauphine » et le terminus « Jules-Verne » à Fleury-les-Aubrais. Les essais, avant remise en circulation, sont programmés du 20 au 24 août.



EMPLOI

SPÉCIAL "AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE"

Les bailleurs, Les Résidences de l'Orléanais, LogemLoiret et Pierres et Lumières s'associent à Orléans Métropole pour organiser, du 2 au 6 juillet, des rendez-vous permettant aux demandeurs d'emploi de rencontrer des agences intérimaires qui recrutent.

Pour être au plus près du public, les rendez-

vous sont programmés dans 5 centres Aselqo d'Orléans : Blossières-Murlins (16 rue Charles-le-Chauve), Madeleine (18 allée Pierre-Chevallier), Gare (2 rue Daniel-Jousse), Grand-Villiers (62^{bis} rue du Grand-Villiers) et Pot d'Argent (6 rue du Pot d'Argent).

Le programme des permanences des agences de travail temporaire dans chacun des centres est disponible sur le site : www.orleans-metropole.fr. Pensez à apporter votre CV !

SMART CITY

FORUM « CREATIVE, CITIES & EUROPE »

Orléans Métropole participait le 28 mai au sixième forum « Creative, cities & Europe » à Zagreb, en Croatie. Sur place, Jérôme Richard, conseiller spécial délégué au Numérique auprès du Président d'Orléans Métropole, a présenté les spécificités du territoire et détaillé les orientations de cette transformation digitale. Cette dernière s'appuie notamment sur un écosystème numérique et économique dynamique, une approche centrée sur l'utilisateur et une organisation administrative tournée vers les services innovants. Plus de 80 projets « smart » sont aujourd'hui identifiés à travers les politiques menées par Orléans Métropole : mobilité, environnement, gestion de l'espace public, énergie, déchets, tourisme, culture...



Le service aux particuliers à l'ère numérique

Le 14 novembre 2017, Orléans Métropole et la Fédération du service aux particuliers (SAP) ont signé une convention de partenariat pour favoriser la création d'une filière de « services à la personne en environnement numérique ». En juin, les acteurs du secteur (professionnels du SAP, institutionnels, bailleurs sociaux, assureurs, mutualistes, etc.) se sont retrouvés au Lab'O Village by CA, l'incubateur de startups de la French Tech Loire Valley, pour définir ensemble les axes prioritaires pour le développement de cette filière. Une matinée de travail menée avec des référents et experts du Lab'O comme Orléans Val de Loire Technopole (intelligence économique), le cluster Nékoé (design de services) ou l'Industry Lab.

CONSTRUIRE UNE OFFRE RÉPONDANT AUX BESOINS

« Le but est de faire que les services à la personne, qui sont de plus en plus à la conjonction de la technologie et des savoir-faire des professionnels, puissent s'appuyer sur l'agilité et la créativité des



Olivier Peraldi, directeur général de la FESP, et Olivier Carré, président d'Orléans Métropole.

startups du Lab'O et des réseaux existants pour construire leur avenir», souligne Olivier Carré, président d'Orléans Métropole.

« Le maître-mot, c'est la co-conception, abonde Olivier Peraldi, directeur général de la FESP. Les "sachants" que vous êtes doivent pouvoir rencontrer les "sachants" que nous sommes pour, ensemble, construire une offre qui réponde aux besoins », tant du côté des usagers que des professionnels et des aidants. « Un Français sur trois aura plus de 60 ans en 2050, l'enjeu est là, rappelle Olivier Peraldi. C'est un secteur où les besoins en recrutement sont très importants », dans des métiers exigeants mais peu valorisés.

Matinée de réflexion, au Lab'O, sur la future filière des services à la personne en environnement numérique.

Plusieurs startups du Lab'O Village by CA sont déjà au travail. À la clé : la mise en œuvre de nouveaux services qui permettront de répondre aux besoins des particuliers tout en majorant l'image de ce secteur pourvoyeur d'emplois locaux.



Jeudi 10 juillet 2018, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

LABEL CITÉS LAB POUR ORLÉANS

BGE Cités, dispositif mis en place par BGE Loiret pour détecter la fibre entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de la métropole orléanaise, vient d'obtenir le label CitésLab, le premier décerné dans le Loiret. Avec l'appui des partenaires (État, Orléans Métropole et Caisse des dépôts), BGE Cités va pouvoir renforcer ses moyens pour sensibiliser et accompagner les talents de demain : présence sur Été punch, les Assises de la jeunesse, lancement d'un vélo « CitésLab » pour sillonner les lieux inaccessibles au BGE bus...

COLLECTE DES DÉCHETS

Orléans Métropole a acquis quatre nouveaux poids-lourds pour effectuer la collecte des déchets. Ces véhicules n'ont pas été choisis par hasard, mais avec le concours des agents de terrain – chauffeurs, ripeurs, mécaniciens – afin d'agir sur la pénibilité de leurs missions et de réduire le nombre d'accidents de travail. Ces quatre bennes offrent une meilleure ergonomie pour faciliter le quotidien des agents et génèrent moins de nuisances sonores, un plus pour les habitants.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour connaître la date de collecte dans votre commune, vous pouvez consulter la carte interactive (vos jours de collecte) sur www.orleans-metropole.fr ou dans votre mairie. La collecte des encombrants a démarré en avril et se déroule jusqu'à fin novembre. Infos qualité déchets : 02 38 56 90 00 et qualitedechets@orleans-metropole.fr